

Plan de cours



COURS : **Philosophie II — L'être humain**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEUR

Bureau

☎ poste

✉

BOLDUC GHYSLAIN

B-118A

2846

ghyslain.bolduc@cegepmontpetit.ca

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	11H00-12H00 (ÉNA)	10H00-12H00 (LONGUEUIL)			11H00-12H00 (LONGUEUIL)
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT

	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 116	2470
DAVY MOUGENOT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Avec leurs trois cours obligatoires de philosophie, les étudiant·e·s recevront une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité de réflexion et de jugement. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui, malgré la discontinuité des époques et des problématiques singulières abordées, privilégie une démarche posant la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. Dans le cadre d'une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse, l'ensemble des trois cours cherche donc à susciter le désir de rechercher la vérité par un questionnement proprement philosophique. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie 102

Le deuxième cours de la Séquence porte sur la signification de l'émergence de la modernité au XVII^e siècle, introduisant une nouvelle conception de l'être humain. Il est également possible d'étudier leurs remises en question critique à l'époque contemporaine. Ce cours réfléchit principalement à l'avènement du sujet moderne et à l'idée de la liberté humaine en creusant des problématiques telles que le rapport du sujet connaissant à la nature, la relation entre l'esprit et le corps, la question de l'autonomie du sujet ou celle de la conscience de soi.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PH1 – Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant·e sera en mesure de caractériser, comparer et prendre une position critique à l'égard de conceptions philosophiques de l'être humain qui proviennent de la modernité et de l'époque contemporaine. Précisément, l'étudiant·e comprendra, par l'éclairage qu'ils apportent sur les aspects et enjeux de sa réalité personnelle, citoyenne et sociohistorique, les idées et arguments phares de textes philosophiques qui l'aideront à progresser dans la résolution de la problématique du cours. Cette compréhension pourra être exprimée à l'écrit de manière structurée, claire et cohérente dans une dissertation d'au moins 800 mots.

4. ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

La méthode privilégiée est *dialogique*, c'est-à-dire que l'enseignement progresse au moyen d'un questionnement soutenu par un dialogue entre le professeur et les étudiant·e·s sur les textes à l'étude, les idées qui y sont véhiculées et leurs implications. Elle se distingue de

l'enseignement strictement magistral et son succès repose sur la participation active des étudiant·e·s en classe.

D'ailleurs, certaines séances prennent une forme particulièrement interactive, lors desquelles est appliquée la « formulaire séminaire » ; l'enseignement est alors livré à partir des questions des étudiant·e·s, qui doivent avoir préalablement fait une lecture attentive du texte au programme et formulé par écrit des questions phares et des commentaires. Cette approche a pour but de favoriser l'autonomie des étudiant·e·s dans leur apprentissage.

5. PROBLÉMATIQUE DU COURS

QUAND ET POURQUOI CROIRE LES SAVANTS ?

De la post-vérité aux conditions rationnelles et sociales de la connaissance humaine

Il est fort possible que vous considériez la connaissance comme une commodité pratique qui consiste largement en une série de faits qui ont été prouvés vrais et dont vous avez accès bien entendu par vos cours, mais aussi via des manuels, des encyclopédies, la presse et autres formes de contenus qui proviennent notamment des réseaux sociaux numériques. Et pourtant, l'autorité des *savants* – c'est-à-dire toute personne ou communauté qui *prétend au savoir* en vertu non seulement d'un certain statut social et professionnel, mais aussi de certaines pratiques intellectuelles et techniques reconnues – est remise en doute par un nombre croissant de groupes provenant des horizons les plus divers, formulant leurs critiques à partir de croyances religieuses et spirituelles, ou encore sur la base de convictions sociopolitiques et même de conceptions inspirées de la pensée philosophique. Malgré les progrès présumés de la science, nous vivons dans un monde où les croyances les plus contradictoires se côtoient : tandis que les astronomes témoignent de progrès spectaculaires dans notre compréhension de l'univers, de sa composition et de son origine, un jeune Français sur six croit aujourd'hui que la Terre est plate¹ ; tandis que les biologistes sont catégoriques sur le fait que l'être humain a évolué par sélection naturelle à partir d'autres espèces vivantes, plusieurs groupes défendent l'idée qu'il s'agit plutôt de l'œuvre de Dieu ; tandis que les climatologues les plus respectés du globe ont démontré que les changements climatiques sont causés par l'activité humaine, seulement 44% des Canadiens le croyaient en 2016², et Donald Trump, ex-président des États-Unis, a lui-même soutenu qu'il s'agissait d'un canular inventé par les Chinois.

La réponse des gouvernements à la pandémie de COVID-19, par la mise en place de programmes de vaccination massive et de mesures sanitaires, a d'ailleurs mis en évidence deux phénomènes sociaux antagonistes dans les pays démocratiques : d'une part, la participation grandissante au pouvoir politique de celles et ceux qu'on nomme aujourd'hui les « experts » ;

¹ E. Sez nec. (12 janvier 2023). « Terre plate, astrologie... La crédulité des jeunes atteint des sommets ». *Le Point*. https://www.lepoint.fr/societe/terre-plate-astrologie-la-credulite-des-jeunes-atteint-des-sommets-12-01-2023-2504527_23.php?fbclid=IwAR1lj_-di0bAhagifZF7FLZK79DKmZ1vYykwE5chTrVC4fmaUIOh84Xqub0#11

² E. Leblanc. (2016, 22 février). Réchauffement climatique causé par les humains : des données qui divisent les Canadiens. *Radio-canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765887/une-majorite-de-canadiens-ne-croient-pas-que-humain-responsable-des-changements-climatiques>.

d'autre part, la montée de mouvements citoyens, souvent qualifiés de « populistes », qui associent les recommandations souvent contraignantes des premiers à des théories du complot, ou les rejettent au nom de principes comme la liberté de choix et de croyance. Ces groupes ont-ils de bonnes raisons de se méfier des savants ? Après tout, l'histoire révèle que l'erreur en science est la norme, et que l'instrumentalisation de celle-ci à des fins politiques ou économiques – pensons à la « science » raciale des régimes fascistes et à la « science prolétarienne » de T. Lyssenko sous l'Union soviétique – a marqué le XX^e siècle. Qu'est-ce qui nous garantit que les savants d'aujourd'hui ne se trompent pas, ou pire, ne *nous* trompent pas intentionnellement ? Ne sont-ils pas des citoyens comme les autres, ayant des biais alimentés par leurs croyances personnelles, leurs penchants idéologiques ou leurs intérêts corporatifs ?

L'opposition à ceux qui prétendent savoir peut d'ailleurs être conçue comme l'un des moteurs de l'histoire de la philosophie et des sciences. Selon Platon, Socrate accusait les sophistes d'être des négociants qui vendaient au plus offrant leurs enseignements dont ils ignoraient la valeur de vérité. À l'époque moderne, nous le verrons, René Descartes blâmera « les doctes » et les métaphysiciens de propager par vanité des obscurités confuses sur l'humain et le monde : si science il y a, elle ne peut être fondée que sur la *méthode*, qui assure le bon usage de la *raison* humaine. Pour David Hume, la crédibilité des savants de tout acabit doit être évaluée sur la base de l'*expérience* et de la *coutume*, qui serait notre meilleur guide en ce qui concerne les questions de fait. La théorie de la croyance qu'il propose ferait du sage qui l'applique un incrédule prémuni contre les impostures et fabulations en tout genre. Pour les philosophes des sciences Carl Hempel et Karl Popper, la science véritable relève plutôt d'un certain mode de rationalité – la résolution de problèmes par *essai et erreur* – qui la distingue des « pseudosciences ». Enfin, les historiens des sciences Naomi Oreskes et Erik M. Conway ont démontré que des groupes d'experts biaisés ou malintentionnés sont parvenus à diverses occasions à « produire de l'ignorance » au sein de communautés scientifiques et auprès du public en ciblant des recherches, comme celles sur le tabagisme et le réchauffement climatique, qui menaçaient les intérêts économiques de grandes corporations, retournant ainsi l'arme de la science contre elle-même : *le doute*. Ces semeurs de doute trouveraient d'ailleurs un terrain fertile à une époque dominée par la fiction qui alimente les réseaux sociaux numériques, les séries télévisées et les réalités virtuelles, et dans laquelle seraient transformées des « vérités dérangeantes et malvenues » en « opinions »³ parmi d'autres.

En cette ère que certains qualifient désormais de la « post-vérité », devons-nous simplement croire, parmi les leaders spirituels, les influenceurs, les chroniqueurs et les scientifiques, celles et ceux qui justifient nos désirs et nous réconfortent dans nos croyances parfois de manière si intime ? Entre la raison, la coutume, l'intuition sentimentale et nos désirs, quel est notre meilleur guide ? Comme nos actions sont dirigées par nos croyances, cette question existentielle possède une dimension éthique importante, car ce guide, qu'il soit cohérent ou non, délibérément choisi ou non, aura de réels impacts sur notre vie individuelle et collective. Ces questions nous entraînent d'ailleurs au cœur de la faculté de connaître du sujet humain. Peut-on accéder à la vérité et, si oui, comment y parvient-on ? Doit-on y accorder une valeur primordiale ? Peut-on connaître par soi-même ? Dans le cas contraire, comment savoir qui prétend justement ou faussement au savoir ? Ces sujets paraissent si difficiles à aborder que l'on s'en remet souvent au bagage et aux croyances personnelles de chacun. Pour

³ Revault d'Allonnes, M. *La faiblesse du vrai : ce que la post-vérité fait à notre monde commun*. Paris : Seuil, 2018, p. 15.

poser rigoureusement ces questions, nous étudierons en première et seconde parties les idées philosophiques de Descartes et Hume, fondatrices de théories modernes phares de la connaissance humaine, et nous pencherons sur l'examen critique de William Paley, théologien de l'époque des Lumières. Nous tenterons ensuite de déterminer, à l'aide des philosophes et historiens des sciences C. Hempel, K. Popper, N. Oreskes et E. Conway, les principales conditions rationnelles et sociales de la connaissance scientifique et de l'expertise.

6. DÉROULEMENT DU COURS⁴

SEANCE	CONTENU	LECTURES	ÉVAL.
1	Présentation du cours : prétention au savoir et postvérité	<u>Extraits choisis</u> du <i>Discours de la méthode</i> de R. Descartes : <i>La méthode au cœur du projet moderne</i> (lecture en classe)	
Partie I : Descartes, la méthode et la lumière			
2	Les règles de la méthode FORMULE SÉMINAIRE	<i>Discours de la méthode</i> , Seconde partie, p. 41-54. <u>Extraits choisis des <i>Principes de la philosophie</i> et des <i>Méditations métaphysiques</i></u> (lecture en classe)	
3	Méthode et science physique : l'arc-en-ciel (1)	<i>Les Météores</i> , Discours huitième, p. 185-199.	Test de lecture 1
4	Méthode et science physique : l'arc-en-ciel (2) Révision en vue de l'examen	<u>Extrait choisi de la <i>Dioptrique</i> : <i>L'idée de la lumière</i></u> (lecture en classe)	

⁴ Le contenu de ce calendrier, dont les séances d'évaluation et de remise, est indiqué à titre indicatif. La marche du cours pouvant entraîner des modifications, vous devrez vous conformer aux directives données en classe.

SEANCE	CONTENU	LECTURES	ÉVAL.
Partie II : Hume : L'expérience, guide de la croyance ?			
5	Devons-nous croire aux miracles ?	<i>Enquête sur l'entendement humain</i> , Section X, p. 183-190. <u>Extrait choisi de l'Enquête</u> : <i>Le principe d'accoutumance et la conservation de l'espèce</i> (lecture en classe)	Test de lecture 2
6	Examen en classe sur la Partie I (Descartes)		Analyse philosophique (20%)
7	Devons-nous croire aux miracles ? (2) FORMULE SÉMINAIRE <u>Capsule et atelier 1</u> : le problème de l'induction	<i>Enquête sur l'entendement humain</i> , Section X, p. 190-207.	
8	Les objections de William Paley	<i>Tableau des preuves évidentes du christianisme</i> , p. 1-16, 377-391.	Test de lecture 3
Partie III : Science, doute et expertise			
9	La rationalité scientifique : le cas du docteur Semmelweis FORMULE SÉMINAIRE <u>Capsule et atelier 2</u> : Le raisonnement déductif et la négation du conséquent.	C. Hempel, <i>Éléments d'épistémologie</i> , p. 5-14.	Test de lecture 4
10	Examen en classe sur la Partie II (Hume et Paley)		Analyse philosophique (25%)

SEANCE	CONTENU	LECTURES	ÉVAL.
11	K. Popper et le critère de démarcation entre la science et la pseudo-science Documentaires : <i>Astrologie : Science ou croyance ?</i> (ARTE)	K. Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> , p. 59-65. K. Popper, <i>Toute vie est résolution de problème</i> , p. 37-46.	
12	Le doute : de vertu scientifique à arme contre la science. Extraits documentaire : <i>La fabrique de l'ignorance</i> (Télé-Québec/ARTE)	N. Oreskes et E. Conway, <i>Les Marchands de doute</i> , Introduction, p. 23-37.	Exercice sur le raisonnement (5%)
13	Doit-on malgré tout déférer aux experts ?	<i>Les Marchands de doute</i> , Épilogue, p. 487-501	Test de lecture 5
Conclusion			
14	Récapitulation et préparation à l'examen final		
15	Examen final en classe		Texte argumentatif (35%)

Précisions sur les ateliers

Un maximum de deux capsules seront présentées en classe à l'étudiant·e afin de lui communiquer des notions de base et les enjeux concernant les raisonnements inductifs et déductifs en lien avec la problématique posée. L'enseignement de ces notions vise aussi à bien outiller l'étudiant·e pour l'analyse de textes philosophiques. Ces capsules seront suivies d'ateliers qui permettront à l'étudiant·e de mettre la théorie en pratique par le biais d'exercices et ainsi vérifier sa compréhension. Celle-ci sera finalement mise à l'épreuve dans un exercice à faire en classe et lors d'autres évaluations sommatives sous une forme indirecte.

7. ÉVALUATIONS

Évaluation	Description	% total	Semaines du calendrier
Exercices pédagogiques			
1 Exercice sur le raisonnement (en classe)	<p>Questions à réponses courtes d'application des notions pratiquées lors des ateliers.</p> <p><u>Matériel autorisé</u> : textes à l'étude, notes de cours et ouvrages didactiques.</p>	5	12
5 Tests de lecture (en classe, entre 10 et 25 mins.)	<p>Rédiger un texte de 100 à 150 mots OU répondre à de courtes questions, selon le cas.</p> <p>Les tests portent sur les lectures obligatoires de la semaine.</p> <p><u>Matériel autorisé</u> : ouvrages de référence (dictionnaire, etc.). Les textes à l'étude sont interdits.</p>	15 ⁵	3, 5, 8, 9 et 13
Évaluations substantielles			
Examen en classe sur Descartes	<p>Rédiger une analyse philosophique de 800 mots.</p> <p>L'examen couvre le contenu des séances 2, 3 et 4 inclusivement.</p> <p><u>Matériel autorisé</u> : ouvrages de référence (dictionnaire, etc.), les textes à l'étude. Les notes de cours sont interdites.</p>	20	6

⁵ **À NOTER** : Les quatre tests dont la note est la plus élevée sur les cinq seront retenus pour le calcul de la note finale.

<p>Examen en classe sur Hume et Paley</p>	<p>Rédiger une analyse philosophique de 800 mots.</p> <p>L'examen couvre le contenu des semaines 5 à 8 inclusivement.</p> <p><u>Matériel autorisé</u> : ouvrages de référence (dictionnaire, etc.), les textes à l'étude. Les notes de cours sont interdites.</p>	<p>25</p>	<p>10</p>
<p>Examen final en classe</p>	<p>Rédiger un texte argumentatif d'au moins 800 mots.</p> <p>L'examen est récapitulatif.</p> <p><u>Matériel autorisé</u> : textes à l'étude, plan de rédaction (maximum 150 mots de texte non suivi), ouvrages de référence. Les notes de cours sont interdites.</p>	<p>35</p>	<p>15</p>

8. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Clarté
- Cohérence du propos
- Pertinence et richesse du contenu
- Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés
- Capacité à synthétiser
- Rigueur des explications et de l'argumentation
- Qualité de la réflexion personnelle et originalité
- D'autres critères liés à la nature des travaux seront précisés en classe

Conseil

- N'hésitez pas à aller au **Centre d'aide en français** au **D-2001**, près de la bibliothèque. Il en est de même pour le **Centre de philosophie** au **B-118B**.

9. MATÉRIEL REQUIS

Le recueil suivant, que l'on peut se procurer à la coopérative : **# de Cahier COOP : 29894**

10. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages à l'étude

Descartes, R., *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion, 2000.

- « Les Météores ». Dans *Discours de la méthode, suivi d'extraits de la Dioptrique, des Météores, de la Vie de Descartes par Baillet, du Monde, de l'Homme et de Lettres* (p. 167-199), Paris, Flammarion, 1966.

Hempel, C., *Éléments d'épistémologie*, trad. B. Saint-Sernin, Paris, Armand Colin, 2006.

Hume, D., *Enquête sur l'entendement humain*, trad. A. Leroy, Paris, Flammarion, 2006.

Oreskes, N. et Conway, E., *Les Marchands de doute, ou, comment une poignée de scientifiques ont masqué la vérité sur des enjeux de société tels que le tabagisme et le réchauffement climatique*, trad. J. Treiner, Paris, Le Pommier, 2021.

Paley, W., *Tableau des preuves évidentes du christianisme*, trad. D. Levade, Lausanne, André Fischer et Luc Vincent, 1806.

Popper, K., *Conjectures et réfutations*, trad. M.-I. B. de Launay et M. B. de Launay, Paris, Payot, 2006.

- *Toute vie est résolution de problèmes. Questions autour de la connaissance de la nature*, trad. C. Duverney, Paris, Actes sud, 1997.

Références à l'appui

Audi, R. *Epistemology. A Contemporary Introduction to the Theory of Knowledge*, New York, Routledge, 2011.

Baillargeon, N. « Quelques vérités sur la post-vérité ». *Argument*, 20(2), 2018, 10-22.

Beysade, M. « Présentation ». Dans D. Hume, *Enquête sur l'entendement humain* (p.13-32), Paris, Flammarion, 2006.

Claveau, F. et Prud'homme, J. (dir.). *Experts, sciences et sociétés*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, <https://www.pum.umontreal.ca/catalogue/experts-sciences-et-societes>

Collins, H. et Evans, R. *Rethinking Expertise*, The University of Chicago Press, 2006.

- Descartes, R. *Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion, 2009.
- Fichant, M. *Science et métaphysique dans Descartes et Leibniz*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998.
- Garber, D. *Descartes Embodied: Reading Cartesian Philosophy Through Cartesian Science*, Cambridge University Press, 2001.
- Gingras, Y. « Comment distinguer les experts des ‘ex-pairs’? ». *Pour la science*, 536, 2022, <https://www.pourlascience.fr/sr/les-sciences-a-la-loupe/comment-distinguer-les-experts-des-ex-pairs-23817.php>
- Goldman, A. I. « Experts: Which ones should you trust ? ». *Philosophy and Phenomenological Research*, 63(1), 2001, 85-110.
- Henric, L. et Bolduc, G. « La représentation médiatique entre fiction et réalité : entretien avec Lise Henric ». *Communiqué. Bulletin de la Société Canadienne d'Histoire et de Philosophie des Sciences*, 105, 2022, 11-16. <https://www.yorku.ca/cshps1/pdf/Communique105.pdf>
- Koyré, A. *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1988.
- Lagemaat van de, R. *Theory of Knowledge for the IB Diploma*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- Légaré, G. et A. Carrier, *Petit traité de l'argumentation en philosophie*, Anjou, CEC, 2009.
- Malherbe, M. *La philosophie empiriste de David Hume*, Paris, Vrin, 2016.
- Mathieu, A. « De la post-vérité à la post-science ». *Argument*, 20(2), 2018, 77-87.
- McGrew, T. « Miracles », 2019, <https://plato.stanford.edu/entries/miracles/> .
- Montminy, M., *Raisonnement et pensée critique. Introduction à la logique informelle*, Montréal, PUM, 2009.
- Nadeau, R. (dir.), *Philosophies de la connaissance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- Popper, K. *La connaissance objective*, trad. J.-J. Rosat, Paris, Champs essais, 1998.
- *La logique de la découverte*, trad. P. Devaux, Paris, Payot, 1973.
- Proctor, R. N. et Girel, M. « Robert Proctor et la production de l'ignorance ». *Critique*, 799, 2013, 992-1005.
- Revault d'Allonnes, M. *La faiblesse du vrai : ce que la post-vérité fait à notre monde commun*. Paris, Seuil, 2018.
- Robin, J. L. « Faux soleils, vraie science. Les parhélies et la genèse du cartésianisme ». *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, 67(178), 2017, 65-74.
- Tyburce, B. *La science selon Galilée, Descartes et Newton*, Paris, Ellipses, 2015.
- Worsnip, A. « Deference to experts ». Dans J. Dancy et al. (dir.), *A Companion to Epistemology* (3^e éd.), Wiley-Blackwell, à paraître.
- <http://www.conspiracywatch.info/>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie>

11. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture hebdomadaire des textes à l'étude

Les textes *doivent être lus avant les cours* pour préparer les discussions et les exercices. Vous aurez aussi besoin de ces textes pour faire vos travaux. Il faut toujours les *apporter en classe*.

La lecture des textes à l'étude est obligatoire ! Vous pourrez ainsi faire vous-mêmes la démarche philosophique en entrant dans les textes pour discuter avec les auteurs et autrices. Ce cours vise notamment à montrer que la philosophie pose des questions toujours actuelles. La lecture des textes vous permet de vous approprier ces questions. Les exposés du professeur sont donc un *complément* plutôt qu'un substitut aux textes à l'étude : cela signifie que la prise de notes par les étudiants *ne peut pas* remplacer la lecture des textes.

La prise de notes

La prise de notes en cours et pendant la lecture est un élément essentiel de votre réussite. Il s'agit d'un outil qui se développe et se perfectionne avec l'habitude, et le cégep vous fournit de bons conseils à ce sujet.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

Vous devez respecter les Normes de présentation matérielle des travaux écrits adoptées par le Collège.

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils

soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Nombre total de mots	5 % de pénalité	10 % de pénalité
100	2 fautes	4 fautes
250	4	8
500	8	16
750	13	25
1000	17	33

Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

Les personnes étudiantes qui commettent **un plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle** recevront la note de zéro pour l'évaluation, et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA. En cas de récidive, l'étudiant·e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours.

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

La section « Présenter un travail selon les normes » du site « Ressources méthodologiques » du Cégep présente plusieurs stratégies pour prévenir le plagiat. On y retrouve des outils pour faire une bibliographie, une grille pour vérifier si le travail respecte le droit d'auteur et des informations pour bien paraphraser et intégrer des citations.

Modalité de participation aux cours

Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant·e dans ses études. Le professeur doit consigner les absences dans le système électronique de gestion des absences ou sur un registre que l'étudiant·e pourra consulter. En cas d'absences répétées de l'étudiant·e, la procédure suivante s'applique :

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui,

malgré cette invitation et cet avis, se sera absent·e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Pour être admis·e au cours, l'étudiant·e doit faire preuve de civisme en classe. *Aucun bavardage ou autre indiscipline* qui entraverait le bon déroulement du cours ne sera toléré.

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). **L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.**

12. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un·e étudiant·e, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

13. CORRECTION ANONYME

Par souci d'impartialité, la correction des évaluations sera faite de manière anonyme. L'étudiant·e doit donc **remplacer son nom par son matricule** sur sa copie. Il est important qu'aucun nom ne se trouve sur votre copie pour s'assurer du bon fonctionnement de cette politique.

14. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTES – POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le

CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15. ANNEXE

SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.